

# RFC 5781 : The rsync URI Scheme

Stéphane Bortzmeyer

<stephane+blog@bortzmeyer.org>

Première rédaction de cet article le 13 février 2010

Date de publication du RFC : Février 2010

<https://www.bortzmeyer.org/5781.html>

---

Les URI, définis par le RFC 3986<sup>1</sup>, sont des identificateurs qui commencent par le nom d'un **plan** ("*scheme*"). Celui-ci identifie parfois (mais pas toujours) le protocole de communication utilisé. Notre RFC enregistre le plan `rsync` pour l'application du même nom. Des URI comme `rsync://rsync.samba.org/rsyncftp` seront désormais légaux.

En effet, un URI standard doit avoir un plan enregistré dans le registre IANA <<https://www.iana.org/assignments/uri-schemes.html>>, selon les procédures du RFC 4395. Bien que les URI de plan `rsync` soient très courants, ce plan n'avait jamais été formellement enregistré. La section 2 de notre RFC remédie à ce manque en fournissant le formulaire d'enregistrement. La syntaxe des URI `rsync` est donc :

```
rsync://[user@]host[:port]/source
```

par exemple, `rsync://rsync.samba.org/rsyncftp/`. Le port par défaut est 873. Contrairement à beaucoup d'autres plans, notamment `http`, il n'existe qu'une seule application qui utilise ce plan.

---

1. Pour voir le RFC de numéro NNN, <https://www.ietf.org/rfc/rfcNNN.txt>, par exemple <https://www.ietf.org/rfc/rfc3986.txt>